



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION d'ethnographie régionale

« Collection Mondon »

PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection

La collection Mondon, acquise en 2003, est composée de textiles et petit mobilier datant du XIX^{ème} siècle, provenant d'une famille des alentours de Niort.

Statut de la collection

Les objets sont propriété de la Communauté d'Agglomération de Niort devenue depuis le 1^{er} janvier 2014, Communauté d'Agglomération du Niortais.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

26.01.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C27-03-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

Identification/nature/typologie

La collection comporte dix items :

TYPE	N° INVENTAIRE
Étui à enfant	003.25.1/003.25.2
Blouse de paysan	003.25.3 à 003.25.5
Mante	003.25.6
Jupe	003.25.7
Caraco	003.25.8 à 003.25.10

Constat d'état

La collection est en bon état.

Localisation

Les numéros 003.25.3 à 003.25.10 sont conservés dans des boîtes de conservation ou sous housse de conservation dans la réserve textile/orfèvrerie au R-1 du musée Bernard d'Agesci. Les numéros 003.25.1 et 003.25.2 sont conservés au musée du Donjon, salle des échos.

Récolement

Le récolement a été effectué en octobre 2014 en procédant à la vérification des dix dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro sur laquelle les dix items sont enregistrés. La collection comporte en outre les numéros 003.25.11 et 003.25.12 qui appartiennent au corpus arts graphiques et sont donc référencés dans un autre procès-verbal. Le récolement a été réalisé par Fabienne Texier, attachée de conservation.

Conclusion

Bilan : dix items ont été vus lors de ce récolement.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy



Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
26.01.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C27-03-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016